

**SOMMAIRE DES DONNÉES PERTINENTES SE  
RATTACHANT AU GNR**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1 CONTEXTE .....</b>	<b>3</b>
<b>2 ATTEINTE DE LA CIBLE RÉGLEMENTAIRE ET SOCIALISATION DU GNR .</b>	<b>5</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>6</b>

## **INTRODUCTION**

1 Dans sa preuve relative à l'Étape C du dossier R-4008-2017 qui encadre les mesures relatives à  
2 l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable (GNR), Énergir, s.e.c. (Énergir) a mentionné  
3 qu'elle produirait un sommaire des données pertinentes se rattachant au GNR à chaque rapport  
4 annuel et qu'elle présenterait, le cas échéant, les unités de GNR devant être socialisées<sup>1</sup>. Le  
5 sommaire des données pertinentes se rattachant au GNR a été présenté dans le cadre du  
6 Rapport annuel 2021<sup>2</sup>. Aucune proposition relative à la socialisation des unités de GNR n'a été  
7 présentée au Rapport annuel 2021 puisque la Régie de l'énergie (Régie) avait auparavant  
8 accueilli la demande d'Énergir de ne pas socialiser ses inventaires au 30 septembre 2021<sup>3</sup>.

9 Bien que la décision D-2021-158 du dossier R-4008-2017 précise que le sommaire des données  
10 pertinentes se rattachant au GNR ainsi que, le cas échéant, les unités de GNR devant être  
11 socialisées doivent être présentés à la Régie dans le cadre du Rapport annuel, Énergir a présenté  
12 exceptionnellement, en août 2022, sa prévision relative à l'inventaire et à la socialisation du GNR  
13 au 30 septembre 2022<sup>4</sup>. Cette pièce a été soumise par Énergir parce qu'elle jugeait qu'il était  
14 d'intérêt pour la Régie d'obtenir cette prévision et de connaître son intention de ne pas socialiser  
15 de GNR pour l'année 2021-2022. Avec ces informations, la Régie pourrait ainsi rendre sa décision  
16 relative à la socialisation du GNR au 30 septembre 2022 dans le cadre de l'Étape D du  
17 dossier R-4008-2017. Quant au présent document, celui-ci vise à fournir le sommaire des  
18 données pertinentes réelles se rattachant au GNR.

## **1 CONTEXTE**

19 Au début de l'année 2021-2022, Énergir était confiante d'atteindre ou de se rapprocher de sa  
20 cible réglementaire de 60,21 Mm<sup>3</sup> pour l'année 2021-2022. En effet, à l'hiver 2021-2022, les  
21 volumes livrés attendus pour l'année étaient de 54,84 Mm<sup>3</sup><sup>5</sup> en plus des 4,80 Mm<sup>3</sup> de l'inventaire

---

<sup>1</sup> R-4008-2017, pièce B-0573, Gaz Métro-5, Document 3, p. 70.

<sup>2</sup> R-4175-2021, pièce B-0194, Énergir-9, Document 9.

<sup>3</sup> R-4008-2017, D-2021-158, paragr. 559.

<sup>4</sup> R-4008-2017, pièce B-0801, Gaz Métro-8, Document 7.

<sup>5</sup> R-4008-2017, pièce B-0663, Gaz Métro-1, Document 33.

- 1 au 30 septembre 2021<sup>6</sup>. Au cours de l'année, Énergir a constaté des écarts importants entre sa  
 2 projection et les volumes réellement livrés. Le tableau 1 suivant présente les données réelles de  
 3 l'année 2021-2022 se rattachant au GNR :

**Tableau 1**  
**Sommaire du GNR 2021-2022**

Obligation réglementaire	Volumes (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> ) <sup>1</sup>	
Volumes de base	6 021 415	
% règlement	1 %	
<b>Volumes exigibles</b>	<b>60 214</b>	
Approvisionnement	Nombre de contrats	Volumes (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )
Achat direct territoire	-	-
Achat direct hors territoire	-	-
Gaz de réseau GNR en territoire	4	7 874
Gaz de réseau GNR hors territoire	4	<u>29 488</u>
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>37 362</b>
Livraisons de GNR	Nombre d'installations	Volumes (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )
Achat direct	-	-
Gaz de réseau GNR	805	26 331
Socialisation du GNR	-	-
Autoconsommation de GNR par Énergir	25	1 033
Livraison aux points d'interconnexion	-	-
<b>Total</b>	<b>830</b>	<b>27 364</b>
<b>Volumes livrés - Volumes exigibles</b>	<b>(32 850)</b>	
Inventaire de GNR	Volumes (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	
Inventaire au 30 septembre 2021	4 798	
Achats	37 362	
Ventes et autoconsommation de GNR	<u>(27 364)</u>	
<b>Inventaire au 30 septembre 2022</b>	<b>14 797</b>	

<sup>1</sup> Le calcul de l'obligation réglementaire est présenté à la page 6 de la pièce B-0735, Gaz Métro-8, Document 5 du dossier R-4008-2017.

<sup>6</sup> R-4175-2021, pièce B-0194, Énergir-9, Document 9.

1 Les données présentées dans le tableau 1 se rapprochent grandement des données  
 2 prévisionnelles présentées en août 2022 dans le cadre du dossier R-4008-2017<sup>7</sup>. Énergir a  
 3 réalisé qu'une coquille s'était malencontreusement glissée dans la prévision du nombre  
 4 d'installations présentée dans le dossier R-4008-2017. Celle-ci a été corrigée dans le tableau 1.  
 5 Énergir a également jugé utile de présenter distinctement son autoconsommation de GNR dans  
 6 le tableau 1.

7 Afin de donner une appréciation des montants déboursés pour l'achat de GNR lors de  
 8 l'année 2021-2022, Énergir présente, dans le tableau 2 suivant, le détail par fournisseur de  
 9 l'ensemble des volumes de GNR achetés durant l'année à l'étude :

**Tableau 2**  
**Approvisionnement de GNR 2021-2022**

Fournisseur	Gaz de réseau / Achat direct	Territoire / Hors territoire	Cession (Oui/Non)	Volumes (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	Prix (¢/m <sup>3</sup> ) <sup>1</sup>	Coûts (\$)
Saint-Hyacinthe	Gaz de réseau	Territoire	Non	3 146	██████████	██████████
Tidal	Gaz de réseau	Hors territoire	Non	1 430	██████████	██████████
Coop Agri-énergie Warwick	Gaz de réseau	Territoire	Non	1 923	██████████	██████████
Element market	Gaz de réseau	Hors territoire	Non	226	██████████	██████████
EDL	Gaz de réseau	Hors territoire	Non	17 568	██████████	██████████
Archaea	Gaz de réseau	Hors territoire	Non	10 264	██████████	██████████
ADM (Candiac)	Gaz de réseau	Territoire	Non	2 721	██████████	██████████
CTBM (Saint-Pie)	Gaz de réseau	Territoire	Non	83	██████████	██████████
<b>TOTAL</b>				<b>37 362</b>	<b>58,20</b>	<b>21 745 219 \$</b>

<sup>1</sup> Les prix du GNR sont fonctionnalisés à Dawn.

## 2 ATTEINTE DE LA CIBLE RÉGLEMENTAIRE ET SOCIALISATION DU GNR

10 Comme mentionné dans la section précédente, les données présentées dans le tableau 1 se  
 11 rapprochent grandement des données prévisionnelles présentées dans le cadre du  
 12 dossier R-4008-2017<sup>8</sup>. De ce fait, en tenant compte des données réelles au 30 septembre 2022,

13 \_\_\_\_\_

<sup>7</sup> R-4008-2017, pièce B-0801, Gaz Métro-8, Document 7, p. 4, Tableau 1.

<sup>8</sup> R-4008-2017, pièce B-0801, Gaz Métro-8, Document 7, p. 4, Tableau 1.

1 Énergir soumet que sa proposition relative à l'atteinte de la cible réglementaire et à la socialisation  
2 émise dans ce même dossier est toujours adéquate, soit :

- 3 - ne pas acheter ponctuellement de GNR pour se conformer à l'obligation réglementaire de  
4 l'année 2021-2022 et;
- 5 - ne pas socialiser les volumes de GNR en inventaire au 30 septembre 2022.

6 En date des présentes, Énergir est toujours en attente de la décision de la Régie quant à sa  
7 proposition relative à l'atteinte de la cible réglementaire et à la socialisation du GNR. Cette  
8 décision sera rendue dans le cadre du dossier R-4008-2017. Énergir soumet que ce traitement  
9 ponctuel n'est applicable que pour l'année 2021-2022. Pour les années à venir, la proposition  
10 d'Énergir quant à l'atteinte de la cible réglementaire et à la socialisation du GNR sera soumise  
11 dans le cadre du Rapport annuel.

## CONCLUSION

12 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du sommaire des données pertinentes se**  
13 **rattachant au GNR et de s'en déclarer satisfaite.**